

# Feuille officielle du district de La Neuveville

No 12 - Jeudi 28 mars 2013



## Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

### Avis de construction

**Requérant et auteur du projet :** FG Consulting Sàrl, par M. Francis Gerz, rue de l'Hôpital 15, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Remplacement des fenêtres existantes par de nouvelles fenêtres en bois avec petits-bois extérieurs, aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages, en façade est, à la rue du Collège 23, sur la parcelle no 307, ban de La Neuveville.

**Zone :** Plan de quartier « Vieille Ville ».

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 22 mars 2013  
Services techniques de La Neuveville

### RÉSERVE FORESTIÈRE PILOUVI – CÔTE DE CHAVANNES : INTERVENTION EN FAVEUR DU PIC MAR / SOINS AUX LISIÈRES DANS LE SECTEUR DE POUDEILLE / LES FRISES

La réserve forestière totale et partielle Pilouvi – Côte de Chavannes a été inaugurée en 2010. Elle est située intégralement dans sur territoire de la Bourgeoisie de La Neuveville. Dans le secteur en réserve partielle, des interventions en faveur d'espèces protégées, animales ou végétales, sont prévues.

Comme l'année précédente, nous prévoyons de convertir certaines futaies régulières en taillis sous futaie. Il s'agit de dégager les chênes les plus massifs à une distance de 15 – 20 m, pour que ceux-ci prennent encore du volume et développent leur couronne. Les arbres abattus sont laissés sur place, puisque le bois mort sert d'hôte à d'innombrables organismes, entre autre, source de nourriture à certains oiseaux. Cette mesure est réalisée en faveur du Pic mar, petit frère du Pic épeiche. Pour vivre, le Pic mar a besoin de vieux chênes de bon diamètre, présentant une bonne partie de bois mort. Il y cherche sa nourriture et y niche.

En parallèle, nous profitons de soigner les lisières forestières en amont des vignes. Le but est de mettre en place une lisière étagée, passant des buissons

près des vignes jusqu'à la futaie plus en amont. Ce biotope offre un habitat à une multitude d'insectes, papillons, reptiles et oiseaux rares et protégés.

Afin de réaliser ces travaux, nous avons besoin d'un treuil mobile, puisqu'il faut tirer les arbres vers le haut. Comme il s'agit de travaux dangereux, le chemin pédestre sera fermé pendant la durée des travaux, c'est-à-dire du 2 au 12 avril 2013 entre 07h00 et 17h00. Nous vous invitons à venir découvrir la nature des travaux dès le samedi 13 avril.

Au nom de la Bourgeoisie de La Neuveville

Philippe Heimann

### Avis de construction

**Requérante :** Mme Annelise Gafner, route du Château 22, 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet :** M. Jean-Claude Paroz, route du Château 22, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Rénovation de la façade ouest (couleur identique à l'existante), à la route du Château 22, sur la parcelle no 200, ban de La Neuveville.

**Zone :** Plan de quartier « Vieille Ville ».

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 22 mars 2013  
Services techniques de La Neuveville

### NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants :

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

### ASSOCIATION BÉNEVOLE 7 SUR 7

Vous êtes nombreux à faire appel à notre service et par vos demandes, vous nous encouragez jour après jour à poursuivre nos efforts pour vous satisfaire au mieux.

Composée d'une cinquantaine de personnes, chauffeurs, animatrices, coordinatrices, caissière, secrétaire, tous bénévoles, notre association assure des transports, anime des après-midis de jeux, organise des visites... etc.

Pour vos diverses demandes, notre service bénéficie d'un numéro de téléphone que la commune met aimablement à notre disposition.

032 752 10 77

LES JOURS OUVRABLES : DE 9H À 10H30

Le comité

### Appel d'urgence

Tél. 117 **Police, appel d'urgence**

Tél. 118 **Feu, appel d'urgence**

Tél. 144 **Ambulances, appel d'urgence**

Tél. 145 **Intoxications, appels d'urgence**

Tél. 147 **Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

### Pharmacie

Week-end et jours fériés  
le 0842 24 24 24 vous renseigne  
Pendant la semaine: 0844 843 842

### Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95/min).

### Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)

Police cantonale à La Neuveville

032 346 88 81

### PLANNING FAMILIAL, CONSULTATION EN MATIÈRE DE GROSSESSE AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs. Une équipe médico-sociale vous accueille du lundi au vendredi, sur rendez-vous. • grossesse désirée ou imprévue. • contraception (remise de la "pilule du lendemain" • sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne / 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

Tél 143  
La Main Tendue

**Commune mixte de Diesse**www.diesse.ch  
commune@diesse.ch**SYNDICAT D'ÉPURATION  
DES EAUX USÉES AU TWANNBACH**Invitation à l'assemblée des  
délégués du Syndicat d'épuration  
des eaux usées au Twannbach**Lundi, 29 avril 2013, 20.00 h, au complexe  
communal du cheval blanc à Lamboing****Ordre du jour**

1. Procès verbal de l'assemblée du 23 octobre 2012
2. Boucllement des crédits d'investissement
  - a) Equipement d'un deuxième bassin de pré-éclaircissement, et installation d'un troisième ventilateur.
  - b) Remplacement de la commande de l'entrepôt de la boue
3. Approbation du compte annuel 2012
4. Election d'un membre du comité
5. Informations/divers

Gléresse, le 25 mars 2013

Syndicat d'épuration  
des eaux usées au Twannbach  
Le comité**A toutes et à tous nous vous  
souhaitons de joyeuses  
fêtes de Pâques**

Administration communale

**DECHETTERIE INTERCOMMUNALE  
DIESSÉ-LAMBOING**Nous informons la population que la déchetterie  
sera fermée le **30 mars 2013, samedi de Pâques**.Avec le passage à l'heure d'été dans la nuit du 30  
au 31 mars 2013, les heures d'ouverture de la dé-  
chetterie seront les suivantes dès le 3 avril  
2013 :**16h00 à 17h30 les mercredis**  
10h00 à 11h30 les samedis (pas de changements)Nous remercions la population de respecter les  
consignes des responsables présents.

L'administration

**NOTRE PLATEAU D'ANTAN**Suite à l'exposition de photos, vue et racontée par  
les aînés de Diesse, « Notre Plateau d'Antan » en  
2011, M. Tucker Richard en a fait un livre photo, ma-  
gnifique témoignage du passé, dont un exemplaire  
a été offert à la commune. Le livre peut être consulté  
à l'administration communale. Il est  
possible de commander un exemplaire auprès de  
M. Tucker au prix de fr. 95.-.

Administration communale

**RENCONTRE DES AINÉS**Les prochaines rencontres auront lieu les samedis  
**27 avril et 1<sup>er</sup> juin 2013**.

Veuillez d'ores et déjà réserver ces dates.

Administration communale

**RÔLE D'IMPÔTS**Le rôle d'impôts 2011 est déposé publiquement au  
secrétariat communal du 28 mars au 29 avril 2013  
durant les heures d'ouverture du bureau commu-  
nal.**Appel d'urgence**

Tél. 144 Ambulances

**Commune de Lamboing**

E-mail: commune\_lamboing@bluewin.ch - Site internet: www.lamboing.ch

**RÔLE DES IMPÔTS**Le rôle des impôts 2011 est déposé publiquement  
au secrétariat communal du 2 avril au 2 mai 2013  
durant les heures d'ouverture du bureau commu-  
nal.

Administration communale

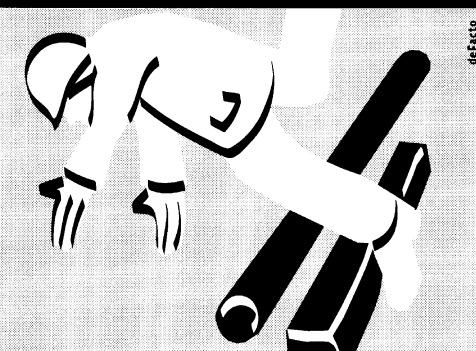
**DECHETTERIE INTERCOMMUNALE  
DIESSÉ-LAMBOING**Nous informons la population que la déchetterie  
sera fermée le **30 mars 2013, samedi de Pâques**.Avec le passage à l'heure d'été dans la nuit du 30  
au 31 mars 2013, les heures d'ouverture de la dé-  
chetterie seront les suivantes dès le 3 avril  
2013 :**16h00 à 17h30 les mercredis**  
10h00 à 11h30 les samedis (pas de changements)Nous remercions la population de respecter les  
consignes des responsables présents.

L'administration

**SYNDICAT D'ÉPURATION  
DES EAUX USÉES AU TWANNBACH**Invitation à l'assemblée des  
délégués du Syndicat d'épuration  
des eaux usées au Twannbach**Lundi, 29 avril 2013, 20.00 h, au complexe  
communal du cheval blanc à Lamboing****Ordre du jour**

1. Procès verbal de l'assemblée du 23 octobre 2012
2. Boucllement des crédits d'investissement
  - a) Equipement d'un deuxième bassin de pré-éclaircissement, et installation d'un troisième ventilateur.
  - b) Remplacement de la commande de l'entrepôt de la boue
3. Approbation du compte annuel 2012
4. Election d'un membre du comité
5. Informations/divers

Gléresse, le 25 mars 2013

Syndicat d'épuration  
des eaux usées au Twannbach  
Le comité**Nous aidons là  
où il est utile!**Conseils dans le guide «**Premiers  
secours sur le lieu de travail**» de  
l'Alliance suisse des samaritains.

Téléphone 062 286 02 00

**samaritains****Appel d'urgence**Tél. 144 Ambulances, appel  
d'urgence



# Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

**AVRIL**  
**Mercredi 3**  
**Samedi 6**  
**Lundi 8**

**de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

## DÉMISSION

Aux services de la commune depuis 1993, Monsieur Rémy Geissbühler quittera sa fonction au 31 juillet 2013 afin d'effectuer une reconversion professionnelle pour des raisons de santé.

Le conseil communal exprime sa vive reconnaissance pour les bons et loyaux services rendus à notre commune durant plus de 20 ans.

A l'estime que nous lui portons, nous ajouterons nos meilleurs vœux de réussite et de santé pour son avenir.

Conseil communal

## DECHETS ENCOMBRANTS

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le

**20 avril 2013**

**A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 9.30 h à 11.30 h**

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal.

Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Paul Stauffer au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

## Avis de construction

**Requérant** : Monsieur Christian Lecomte, Bison Ranch, Les Colisses 101, 2518 Nods (Les Prés-d'Orvin)

**Auteur du projet** : ATB SA, Promenade 22, 2720 Tramelan

**Emplacement** : Parcelle no 2178, Les Colisses 101, commune de Nods

**Projet** : Construction et installation de 10 habitations locatives de loisirs (HLL), de 3 tipis, de 4 toilettes sèches et d'un bungalow d'accueil du public. Constructions légères en bois et toiles sans fondation, amovibles, sans raccordement aux réseaux

**Dimensions** : Selon plans déposés

**Construction** : Selon plans déposés

**Zone** : Plan de quartier "Les Colisses du Bas / Au Pillier / Les Prés Vallons"

**Dégrogation** : 25 LCFo

**Information / remarque** : Dû aux dispositions variables des installations dans l'espace et dans le temps, Monsieur Lecomte est en droit de ne pas poser de gabarits (art. 16 DPC). Des prototypes de chaque modèle sont exposés devant le restaurant.

*Suite à la retraite anticipée du titulaire, la commune mixte de Nods recherche pour le 1<sup>er</sup> novembre 2013 ou date à convenir, une personne dynamique en tant que*

## Responsable de la voirie de la commune de Nods

**Taux d'occupation** : 100 %

### Profil exigé :

- CFC des branches du bâtiment, du génie civil, de mécanique, ou formation équivalente ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation, expérience de conduite du personnel
- Permis de conduire cat. B et pratique de la conduite d'un tracteur ;
- Disposition à accomplir un service de piquet et un horaire irrégulier ;
- Aisance dans les contacts ;
- Domicile de préférence dans notre commune ou à proximité ;
- Connaissances de base en informatique (word, excel) ;
- Flexibilité indispensable

**Tâches** : activités multiples et variées d'entretien des routes, des canalisations, des espaces verts, du cimetière, des véhicules et outils...  
Service hivernal  
(cahier des charges à disposition sur [www.nods.ch](http://www.nods.ch))

**Nous offrons** : Activité autonome et variée  
Place de travail stable et indépendante  
Conditions d'emploi modernes selon règlement communal ou à défaut législation sur le personnel de l'Etat de Berne

**Offre** : Votre dossier de candidature doit être adressé par courrier jusqu'au 30 avril 2013, au plus tard, à l'administration communale, Place du Village 5, 2518 Nods avec la mention postulation.

CONSEIL COMMUNAL

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 avril 2013 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 mars 2013

Le préfet : J.-Ph. Marti

la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).  
Nods, le 22.03.13

Administration communale

## Avis de construction

**Requérants** : Jean & Véronique Aubry, Impasse des Lutins 24, 2518 Nods

**Auteur du projet** : Véronique Aubry, Impasse des Lutins 24, 2518 Nods

**Projet** : Construction d'un couvert en bois couleur mélèze et pose d'un SPA sur RF 2553 du ban de Nods, Impasse des Lutins 24, 2518 Nods

**Zone** : Plan de quartier « Pierre-Grise Est »

**Dégrogation** : Aucune

**Dimensions** : suivant plans et profils

**Protection des eaux** : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 22.03.13

Administration communale

## Avis de construction

**Requérant** : Pierre Reist, Route de Lignièrès 5, 2518 Nods

**Auteur du projet** : Pierre Reist, Route de Lignièrès 5, 2518 Nods

**Projet** : Pose d'un tank refroidisseur de 25'000 l pour le stockage de sous-produits de fabrication et pose d'une nouvelle cheminée en acier inoxydable en façade Ouest, sur RF 164 du ban de Nods, Route de Lignièrès 5, 2518 Nods

**Zone** : Village ancien

**Dégrogation** : Aucune

**Dimensions** : suivant plans

**Protection des eaux** : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à



# Commune de Prêles

www.preles.ch  
secretariat@preles.ch

## DECHETTERIE COMMUNALE

### Récupération

#### des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso)  
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

#### plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

### Accès aux bennes

**Accès aux bennes**  
**Ouverture les samedis et lundis**  
**de 10h00 à 11h00**

Merci d'avance de votre collaboration

## HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

### Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Jeudi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

### Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements pointus, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

## FERMETURE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET DE LA DECHETTERIE DURANT LES FÊTES DE PÂQUES

En raison des Fêtes de Pâques, l'administration municipale sera fermée le vendredi 29 mars 2013 et le lundi 1<sup>er</sup> avril 2013. La permanence téléphonique sera à nouveau assurée depuis le mardi 2 avril 2013 à 09h30. Le guichet quant à lui sera à nouveau ouvert selon l'horaire habituel, soit mercredi 3 avril 2013 dès 09h00.

La déchetterie sera fermée le samedi 30 mars 2013 et le lundi 1<sup>er</sup> avril 2013.

Nous vous souhaitons de très belles Fêtes de Pâques.

L'administration municipale

### BIBLIOBUS

Stationnement à Prêles en 2013  
à l'Est du bâtiment administratif  
de 13h30 à 14h30

Samedi 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1 juin, 15 juin, 29 juin, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.

## Nouveau bâtiment scolaire INFORMATION À LA POPULATION

Le Conseil municipal de Prêles invite la population de Prêles à une séance d'information afin de présenter aux citoyennes et citoyens le changement d'affectation de la zone UP2, destinée à accueillir le futur bâtiment scolaire :

le mardi, 16 avril 2013 à 20h00, à la halle polyvalente.

L'administration municipale

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT, PRÊLES



# 8<sup>ème</sup> Chasse aux œufs à Prêles

La Société de Développement et d'Embellissement de Prêles a le plaisir d'inviter, petits et grands, à la chasse aux œufs de Pâques qui aura lieu :



Date : Lundi de Pâques, 1<sup>er</sup> avril 2013  
Heure : 11h00  
Lieu de départ : Place de parc de l'Hôtel de l'Ours  
Place de parc : Selon signalisation en place (Sur Montet, Derrière Montet, La Coudre)  
Zones de recherche : Selon plan déposé au départ de la chasse. La sécurité de tous les enfants est sous l'entière responsabilité de leurs parents !!!  
Restauration : Grillades et boissons organisées par l'Hôtel de l'Ours sur sa grande terrasse.

## Participation gratuite Surprises à gagner



# Commune de Prêles

www.preles.ch  
secretariat@preles.ch

## Avis de construction

**Requérant** : Löffel Jean-Daniel, La Praye 42, 2523 Li-gnières

**Auteur du projet** : Bureau d'arch. GUYOT Pierre-Alain, R. du Temple 93, 2405 La Chaux-du-Milieu

**Lieu** : Parcelle no 2476 de la commune de Prêles, Le Bas de la Praye

**Zone** : Agricole

**Projet** : Construction d'une remise à machines

**Genre de construction** : Façades: Tôles thermolaquées brunes. Toit: 2 pans / 29° / Tôles thermolaquées rouges

**Dimensions** : Selon plans déposés

**Dérogation** : Aucune

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement et peuvent être consultés à l'administration municipale, durant les heures d'ouvertures, jusqu'au 22 avril 2013.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à l'administration municipale de Prêles, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 22 mars 2013

L'administration municipale

## Avis de construction

**Requérants** : Aline et Nico Stranieri, Vue des Alpes 20, 2515 Prêles

**Auteur du projet** : Atelier d'arch. le K Rei Vert, Reynald Hasler, Ville 19, 2525 Le Landeron

**Lieu** : Parcelle no 2283 de la commune de Prêles, Vue des Alpes 20

**Zone** : H2

**Projet** : Agrandissement de la villa existante et création de deux chambres à coucher et d'une salle de bain

**Genre de construction** : Façades : Briques T.-C., isolation périphérique, crépi / beige. Toit: 2 pans / 20° / Tuiles T.-C. brunes

**Dimensions** : Selon plans déposés

**Dérogation** : Aucune.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement et peuvent être consultés à l'administration municipale, durant les heures d'ouvertures, jusqu'au 22 avril 2013.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à l'administration municipale de Prêles, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 22 mars 2013

L'administration municipale

## Avis de construction

**Requérant** : Konrad Schumacher, Le Crêt de Fourmis 7, 2515 Prêles

**Auteur du projet** : GLB Seeland, Baumgartner Jürg Projektleiter Oekonomie, Grenzstrasse 25, 3250 Lyss

**Lieu** : Parcelle no 2147 de la commune de Prêles, Route de Châtillon 10

**Zone** : Agricole

**Projet** : Agrandissement de l'étable à vaches laitières

**Genre de construction** : Façades : Bois et béton / gris-brun. Toit : Toit en selle / 12°-16° / Eternit brun

**Dimensions** : Selon plans déposés

**Dérogation** : A l'art. 59 al. 1 du RCC, longueur bâtiment à 80 m en lieu et place de 50 m.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement et peuvent être consultés à l'administration municipale, durant les heures d'ouvertures, jusqu'au 22 avril 2013.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à l'administration municipale de Prêles, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 22 mars 2013

L'administration municipale

## Nouvelles de l'administration

**Le canton de Berne – n° 1 en Suisse des écotecnologies. Les cleantech, atout et stratégie de survie à long terme**

La troisième conférence bernoise sur les écotecnologies s'est tenue jeudi (21 mars) au centre des congrès BERNEXPO dans le cadre du salon national Cleantech City. A cette occasion, le président du gouvernement bernois Andreas Rickenbacher a affiché l'ambition du canton de Berne de devenir ces prochaines années le numéro 1 en Suisse dans le secteur des écotecnologies. En outre, l'ouverture du centre de compétences cleantech CTCC, en juillet prochain, a été annoncée en marge de ce salon.

Dans son exposé, le président du gouvernement bernois Andreas Rickenbacher a affiché l'ambition du canton de Berne : devenir le principal site suisse du secteur des écotecnologies. Primordiale pour l'environnement, mais aussi pour l'économie suisse, la préservation des ressources est même à long terme l'atout majeur du canton, voire une stratégie de survie aux yeux du directeur bernois de l'économie publique.

### Devenir leader international grâce à l'innovation

La stratégie économique 2025 indique comment le canton de Berne peut encore renforcer sa position déjà solide dans le secteur des technologies environnementales. Le président du gouvernement a exhorté les acteurs économiques à développer des innovations propres à propulser le

canton en pole position mondiale. A l'ère du numérique, « the winner takes it all », a-t-il observé. Selon ses termes, si le canton parvient à devenir le plus attractif dans le secteur des cleantech, il pourra commercialiser des produits en Suisse et à l'étranger, ce qui créera des emplois dans le canton. Evoquant le smog régnant à Pékin, il a déclaré que cela apparaissait chaque jour très clairement non seulement comme une urgence, mais comme un atout économique majeur.

### Récupération d'énergie dans les canalisations

M. Beat Stucki, directeur de la société KASAG de Langnau, a décrit son entreprise comme un exemple de réussite bernoise sur le secteur des écotecnologies. KASAG est notamment à l'origine d'un système de récupération et d'exploitation de la chaleur des canalisations des grandes villes et communes. Ce système est déjà en place dans plusieurs villes de Suisse et d'Europe. Le directeur de KASAG pense que ce système a beaucoup d'avenir dans les pays où il faut chauffer en hiver et climatiser en été.

### Ouverture d'un centre de compétences cleantech en juillet prochain

L'ouverture, le 1er juillet prochain, d'un centre de compétences cleantech (CTCC) a été annoncée en marge de la conférence. Son rôle sera de renforcer les capacités de l'économie, de la science et de l'administration en matière d'écotecnologies en organisant des manifestations axées sur la pratique et des modules de formation et de formation continue, ainsi qu'en diffusant de l'information. Le CTCC, qui sera rattaché à l'association Energie-Cluster.ch, bénéficiera du soutien actif de la Direction de l'économie publique, dont l'objectif est de continuer à développer les compétences en écotecnologies dans le canton Berne.

Le symposium a également été l'occasion de réfléchir en petits groupes à la mise en œuvre locale de la notion de cleantech. Pour M. Christian Zeyer, di-

recteur stratégique de Swisscleantech, la prospérité de la Suisse passera nécessairement par le développement des technologies propres. M. Ruedi Meier, président du cluster Energie national (energie-cluster.ch), a défendu le potentiel de développement des PME suisses, en déclarant que la mise en réseau et un transfert technologique optimum sont primordiaux pour réussir à percer sur le marché mondial.

### Réfection du canal de Hagneck réaménagement de l'Epsemoos

Après une courte pause hivernale, les travaux ont repris sur le canal de Hagneck. L'un des principaux chantiers de l'année sera le réaménagement de l'Epsemoos sur la rive droite, où le canal sera ouvert pour créer des biotopes naturels. Pour commencer, il faudra toutefois terminer la construction de la nouvelle digue. En même temps, la ligne électrique aérienne va être enterrée. Ensuite commenceront les préparatifs de creusement du nouveau bras latéral, dont une partie du dragage se fera dans le courant de l'été. Le long de la rive gauche, la réfection des digues est pratiquement terminée, c'est-à-dire qu'elles ont été renforcées, rehaussées et replantées. Sur de nombreux tronçons, le tracé de la rive a été réaménagé pour faire place à toute une variété de biotopes. La réfection de la digue va se poursuivre sur la rive droite et sera en grande partie menée à terme dans l'année. Si le chantier continue d'avancer selon le calendrier, le canal de Hagneck sera à nouveau en mesure d'assurer la protection contre les crues à la fin de l'année. La réfection, dans la tranchée du canal, du talus qui présentait des risques d'éboulement est terminée. Le projet d'aménagement définitif de ce tronçon du canal selon des critères écologiques est en cours d'élaboration.

# Dans nos paroisses

## Paroisse réformée de La Neuveville

**Jeudi**  
Culte dans les homes : 10h30 Mon Repos - 15h Montagu

**19h30** Office dans l'esprit de Taizé, chants, silence, méditation

**Vendredi saint**  
10h, Culte à la Blanche église

John Ebbutt, pasteur  
Aurèle Louis, violoncelle  
Lecture à deux voix du récit de la Passion  
Cantiques : 33-09, 33-11, 33-22, 46-08

**Samedi saint**  
22h, Veillée pascale. Chants, musique, bougies, méditation dans l'esprit de Taizé

**Dimanche de Pâques**  
10h, Culte de fête avec sainte Cène  
John Ebbutt, pasteur  
Cantiques : 34-11, 34-14, 61-74, 34-15, 24-14, 34-18  
Distribution des œufs !

**Mercredi 3 avril**  
10h, recueillement à la Blanche église  
Du mardi 2 au vendredi 5 avril, semaine d'animation pour les enfants à la maison de paroisse.  
« Ouvrir la porte de devant. Accueillir... Ouvrir la porte de derrière. Laisser partir... C'est établir un courant d'être » Y. Amar

La Blanche Eglise est ouverte de 10h à 17h  
A votre service, pasteur John Ebbutt 078 648 57 23  
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20  
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

## Kirchgemeinde Pilgerweg Bielsee

**Freitag 29. März**  
10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst am Karfreitag mit Abendmahl. Mit Miriam Vaucher (Orgel), Pfr. Beat Allemann.

**Samstag 30. März**  
22.15 Uhr, Kirche Twann: Taizé-Feier in der Osternacht. Mit Roumen Kroumov (Orgel), weiteren MusikerInnen, Pfrn. Brigitte Affolter.

**Sonntag 31. März**  
10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Ostergottesdienst mit Abendmahl. Mit Karin Schneider (Orgel), Maren Höller (Blockflöte), Vera Spöcker, Pfr. Beat Allemann. Im Anschluss sind alle sehr herzlich zum traditionellen "Eiertütschis" auf der Terrasse vor der Kirche eingeladen.

**Amtswochen**  
18. März bis 6. April: Pfrn. Brigitte Affolter  
078 623 34 35

## Paroisse catholique de La Neuveville

**Jeudi Saint 28 mars**  
20h Messe à l'église paroissiale

**Vendredi Saint 29 mars**  
15h Célébration de la Passion

**Samedi Saint 30 mars**  
20h30 Messe de la veillée pascale à l'église paroissiale

**Dimanche 31 mars**  
10h Dimanche de Pâques / la résurrection du Seigneur  
Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

## Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

**Cultes de Vendredi-saint et Pâques**  
Vendredi 29 mars 10h00, Eglise de Diesse avec la participation du Choeur l'Arzillière; Dimanche 31 mars, 10h00, Eglise de Diesse

**Après-midi enfant**  
14h00-16h00 Maison de paroisse de Diesse, Mardi 2 avril: Après-midi cinéma "Il était une fois Jésus", Jeudi 4 avril: Loto pour enfant avec super prix

**Service de voiture**  
Pour vous rendre au culte : 9h35 Funi Prêles ; 9h40 école Prêles ; 9h45 Poste Lamboing et si le culte à lieu à Nods : 9h50 centre du village de Diesse ; Si le culte à lieu à La Neuveville : 9h30 Funi Prêles ; 9h35 école Prêles ; 9h40 Poste Lamboing ; 9h45 centre du village de Diesse

**Contact**  
Président : M. Pierre-André Luteschlager  
032 315 24 40, lauten@hispeed.ch  
Pasteur : Stéphane Rouèche,  
032 315 27 37, strouche@gmail.com

## Paroisse de Nods

**Vendredi 29 mars**  
Diesse: Culte du Vendredi Saint . 10h Sainte Cène.

**Dimanche 31 mars**  
**Nods.** Marche de Pâques pour petits et grands. Rendez vous vers l'Eglise à 7h40. Départ pour la marche à 7h45. Petit déjeuner pour tous, dès 8h15 à la salle de paroisse.

Culte de Pâques, musical avec: Marie-Claire Charpillot, Orgue. Magali Winkelman, saxophone. 10h. Sainte Cène.

**Mercredi 3 avril**  
Nods: Méditation et partage. Salle de paroisse à 9h. Café offert.

**Dimanche 7 avril**  
Nods: culte à 10h. Sainte cène  
*Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 9h. à 10h. "Méditation et prière". Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, "Rencontre et partage biblique", de 20h à 21h.15.*

**Permanence du pasteur**  
Mme Laurence Tartar : Lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h, salle de paroisse, pour toutes demandes, entretien, préparation mariage, et baptême.

**Visites à domicile**  
Sur demande, ou rendez vous. Lundi mardi, mercredi après midi. 14h à 17h30.

**Urgences**  
Toute la semaine, du lundi au samedi. Téléphone : 079 904 16 84.

**Informations : Pasteur**  
Mme Laurence Tartar. Téléphone: 032 751 70 82. Natel : 079 904 16 84. E.Mail : laurencetartar@gmail.com

## Eglise adventiste de La Neuveville

**Samedi 30 mars**  
Service à Neuchâtel

## Eglise de l'Abri, La Neuveville

**Vendredi**  
Apéro partage dès 17h  
Groupe de jeunes de 19h30 à 22h00 au local des jeunes à l'Abri

**Dimanche 31 mars**  
10h00 Culte de Pâques avec le pasteur Didier Suter, St-Cène

- Culte de l'enfance: 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> année scolaire  
- Explorateurs: 1<sup>ère</sup> enfantine à 2<sup>ème</sup> année scolaire  
- Garderie

**Mardi**  
Forum des hommes de 6h25 à 7h00

www.labri.ch – tél : 032 751 36 65



**PAROISSE RÉFORMÉE DE DIESSÉ, LAMBOING, PRÊLES**

**Après-midi enfants  
A la Maison de paroisse Diesse**

**Après-midi cinéma  
Mardi 2 avril 14h00-16h00**

« Il était une fois Jésus » Un des meilleurs films d'animation sur Jésus, écran géant ; pop corn, crêpes, sculpture de ballon pour chacun

**Super loto  
Jeudi 4 avril 14h00-16h00**

Loto spécialement pour les enfants avec de super prix

**Joyeuses fêtes de Pâques**

# Agenda

**SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE**  
Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.  
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

**SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE DISTRICT DE LA NEUVEVILLE**  
Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19  
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

**ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7**  
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?  
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)  
Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.  
Tél. 032 752 10 77.

**CARTONS DU COEUR, BIENNE ET ENVIRONS**  
Solidarité contre la détresse matérielle. Tél. 032 342 21 11, lundi, mardi, mercredi & vendredi de 9h à 10h45. Juillet-août lundi, mercredi & vendredi. www.cartonsducoeur-bielbienne.ch

**SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE**  
Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30 & 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv. Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20  
Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

**SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE**  
Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.  
Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.  
Tél. 032 751 28 38 (répondeur).  
Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch  
Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

**COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)**  
Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

**BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)**  
Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

**ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE**  
Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

**SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END**  
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00  
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

**BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville**

**JURA BERNOIS TOURISME**, Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).  
Tél. 032 751 49 49, Fax: 032 751 28 70, Courriel: laneuveville@jurabernois.ch.

**FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON**  
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron. **Tous les samedis et dimanches du 13 avril au 20 mai 2013, de 14h30 à 17h30 exposition Ivan Moscattelli "Là-haut sur la montagne"**

**MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE**  
Du 4 mai au 2 juin 2013 : L'exposition du Prix Design Suisse 2011/2012, après sa tournée mondiale, se termine au Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville. Le vernissage aura lieu le 03 mai 2013 à 18h00.  
[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)  
Renseignement : Office du tourisme tourisme, tel : 032 751 49 49

**CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE**  
Samedi 06.04.2013 à 20h30  
**Olivier L'hôte - chansons**  
Vendredi 19.04.2013 à 20h30  
**Michel Neuville - chansons**  
Dimanche 21.04.2013 à 17h00  
**Michel Neuville - chansons**  
Vendredi 03.05.2013 à 20h30  
**Grodo - one man show**  
Dimanche 05.05.2013 à 17h00  
**Grodo - one man show**

Chaque minute dans le monde, un enfant perd la vue!

Avec seulement 20 francs, vous pouvez des centaines de personnes à des enfants aveugles au risque de cécité.

Avec 50 francs, vous pouvez qu'une personne aveugle à vie grâce à un caractère soit opérés.

Offrez la vue aujourd'hui encore!



**cbm**  
MISSIONS ÉVANGÉLIQUES  
POUR LES AVEUGLES

CBM Mission d'Évangélisation pour les aveugles, 3327 Laib, CH-80 30020 - [www.cbmun.ch](http://www.cbmun.ch)